

Pour un transfert du siège du tribunal cantonal de Porrentruy à Moutier
Christophe Schaffter (CS-POP)

L'accueil de Moutier dans notre République est en cours.

Au niveau judiciaire, à l'exception du Tribunal des mineurs qui se trouve à Delémont, toutes les instances judiciaires siègent au Château de Porrentruy.

Le regroupement des deux instances cantonales dans le même bâtiment à Porrentruy avait suscité en son temps des remarques portant sur la bonne administration de la justice et l'indépendance des juges.

Cette incongruité de voir deux instances réunies sous le même toit peut être corrigée par le transfert de l'autorité cantonale de 2^{ème} instance à Moutier. Subsiste en effet une impression générale quelque peu gênante de voir la localisation des tribunaux dans un même lieu, même si on n'a aucune raison de douter de l'impartialité et de la probité des juges. Une clarification est opportune et l'occasion en est donnée avec la venue de Moutier.

Le message politique serait également particulièrement fort vis-à-vis des Prévôtois. Il s'ajouterait aux promesses déjà formulées par le Gouvernement jurassien.

Ce transfert soulagerait également les architectes cantonaux qui déploient des efforts colossaux depuis plus de 20 ans pour faire cohabiter le monde judiciaire dans un seul château, aussi beau soit-il.

A Moutier, les locaux seront disponibles, notamment dans les bâtiments accueillant l'actuel tribunal et le ministère public.

La constitution cantonale devra être modifiée d'où un référendum obligatoire (art. 69 al. 2 Cst.Ju).

Nous demandons donc au Gouvernement d'entreprendre toutes les démarches utiles afin de concrétiser le transfert du siège du tribunal cantonal de Porrentruy à Moutier, au 1^{er} janvier 2026.

Christophe Schaffter (CS-POP)

Co-signataires

- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)

Intervention déposée officiellement le 27 avril 2022

Documents annexés

- 2022-04-28_10-30-17-491.pdf



Parlement jurassien

Groupe Vert • es et CS-

POP

Motion ... n° 1430

Pour un transfert du siège du tribunal cantonal de Porrentruy à Moutier

L'accueil de Moutier dans notre République est en cours.

Au niveau judiciaire, à l'exception du Tribunal des mineurs qui se trouve à Delémont, toutes les instances judiciaires siègent au Château de Porrentruy.

Le regroupement des deux instances cantonales dans le même bâtiment à Porrentruy avait suscité en son temps des remarques portant sur la bonne administration de la justice et l'indépendance des juges.

Cette incongruité de voir deux instances réunies sous le même toit peut être corrigée par le transfert de l'autorité cantonale de 2^{ème} instance à Moutier. Subsiste en effet une impression générale quelque peu gênante de voir la localisation des tribunaux dans un même lieu, même si on n'a aucune raison de douter de l'impartialité et de la probité des juges. Une clarification est opportune et l'occasion en est donnée avec la venue de Moutier.

Le message politique serait également particulièrement fort vis-à-vis des Prévôtois. Il s'ajouterait aux promesses déjà formulées par le Gouvernement jurassien.

Ce transfert soulagerait également les architectes cantonaux qui déploient des efforts colossaux depuis plus de 20 ans pour faire cohabiter le monde judiciaire dans un seul château, aussi beau soit-il.

A Moutier, les locaux seront disponibles, notamment dans les bâtiments accueillant l'actuel tribunal et le ministère public.

La constitution cantonale devra être modifiée d'où un référendum obligatoire (art. 69 al. 2 Cst.Ju).

Nous demandons donc au Gouvernement d'entreprendre toutes les démarches utiles afin de concrétiser le transfert du siège du tribunal cantonal de Porrentruy à Moutier, au 1^{er} janvier 2026.

Delémont, le 27 avril 2022

Philippe Barmann
Barmann

Magali Rohner
Rohner

Rémy Meyer
Meyer

Tania Schindler
Schindler

Groupe Vert • es et CS-POP

Christophe Schaffter, député

Pauline Gadet
Gadet

Lucien Oury
Oury

Ivan Godat
Godat

Lucien Oury
Oury